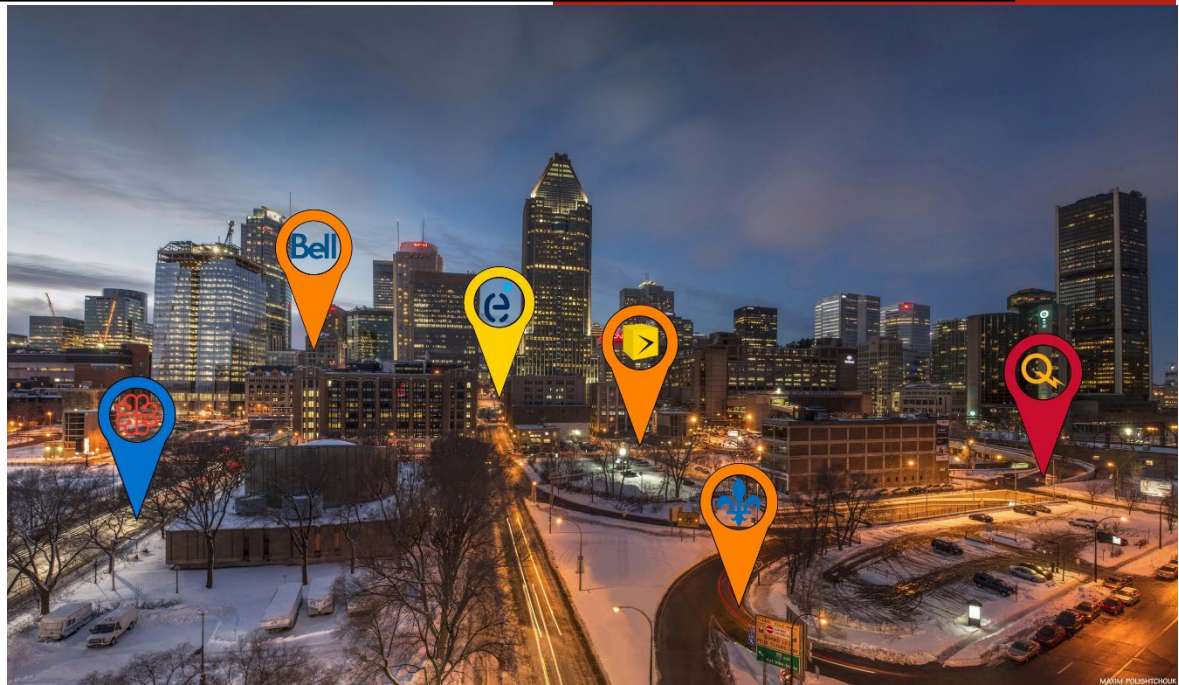


Gouvernance Info-RTU



Historique des versions

Date	Version	Description	Auteur
2020-03-24	1.0	Document initial	Claude Blouin
2020-05-26	1.1	Mise-à jour	Claude Blouin
2020-06-29	1.2	Révision et correction	Claude Blouin
2020-10-21	1.3	Ajout sur la mise à jour des projets dans la section projet à inscrire	Claude Blouin
2021-12-01	1.4	Mise à jour des grilles tarifaires Québec et Hors-Québec ainsi que du nouveau protocole d'utilisation	Claude Blouin
2022-02-08	1.5	Mise à jour complète à la suite de l'introduction de la nouvelle version web et de la gratuité. Incluant les nouveaux documents pertinents.	Claude Blouin
2023-02-09	1.6	Mise à jour sur « les projets à inscrire » et sur le changement de notre nouveau président et chef de la direction.	Claude Blouin

Table des matières

Définitions et objectifs.....	4
Les projets à inscrire	4
Gratuité d'utilisation d'INFO-RTU (Province de Québec).....	5
Demande d'accès et protocole d'utilisation	5
Grilles Tarifaires (Québec et Hors-Québec).....	6
Gestion des partenaires et usagers (Mandataire).....	6
Module de gestion et d'authentification unique des usagers	6
Structure hiérarchique des types d'usagers (privilèges)	7
Transferts et Départs d'usagers	7
Formation.....	8
Comité Améliorations	8

DÉFINITIONS ET OBJECTIFS

Le comité de gouvernance Info-RTU est formé de représentant(e)s d'Info Excavation et de différentes municipalités, villes et entreprises propriétaires de Réseau Technique Urbain. Actuellement huit personnes siègent sur ce comité et ont comme responsabilité d'établir de saines règles de gestion et d'utilisation de l'application Info-RTU.

Le nombre de représentant(e)s sur ce comité sera limité à un maximum d'une dizaine de personnes pour en faciliter les opérations et sera révisé par le comité annuellement. Le comité se réunira trimestriellement ou au besoin. Voici le nom des membres actuels de ce comité :

Suzanne Guy - Partenaire d'affaires principale, Affaires municipales & gouvernementales,
Vice-Présidence Déploiements Technologiques

Catherine Lavoie - Présidente-directrice générale du CERIU

Catherine Tcherneva - Cheffe de division par intérim, AGIR, Ville de Montréal

Valérie Consolante - Cheffe de projet, Construction chez Énergir

Pierre Morin - Pilote du système SGE-interventions, MTQ

Jean-Guy Coté - Président et chef de la direction chez Info Excavation

Marc Jr. Colas - Directeur technique chez Info Excavation

Claude Blouin - Directeur Info-RTU chez Info Excavation

LES PROJETS À INSCRIRE

Il est de la responsabilité de la personne ressource d'inscrire tout projet nécessitant une excavation dans la voie publique (rues et trottoirs) ou occasionnant une entrave de plus d'une semaine ou tout autre projet jugé susceptible de causer une entrave majeure sur le réseau routier, ainsi que de garder à jour l'information concernant ses projets, en particulier les dates des différentes étapes du projet, tout au long de la durée de vie du projet.

Exemples de projet à inscrire (projets projetés jusqu'à 3 ans d'avance et plus)

- Travaux de réfection routière
- Construction et réhabilitation de conduite d'égout, d'aqueduc et de gaz
- Reconstruction et réfection de puits d'accès ou de chambre
- Modifications et additions au réseau souterrain municipal
- Entrave de longue durée (LD)
- Entrave qui couvre au moins 50% de la capacité de la chaussée
- Fermeture complète (FC)

Exemples de projet à ne pas inscrire

- Travaux d'urgences
- Travaux de réfection ponctuelle, d'un à deux jours de travail
- Dalles de trottoirs, sciage rotatif d'utilités
- Réparations de nids de poules
- Pose de poteau de Bell ou d'Hydro-Québec

Une fois un projet complété il peut être masqué par son propriétaire et seulement accessible par ce dernier. Tous les projets restent dans la base de données, tant qu'ils ne seront pas archivés par l'administrateur.

Note : De plus en plus de villes et de municipalités imposent aux entreprises un moratoire d'une certaine durée pour des travaux dans l'emprise publique, lorsque des projets de réhabilitation ou reconstruction de la chaussée ont été complétés récemment.

GRATUITÉ D'UTILISATION D'INFO-RTU (PROVINCE DE QUÉBEC)

L'application Info-RTU est dorénavant offerte gratuitement aux municipalités ainsi qu'aux propriétaires de réseau du Québec. Seulement des frais initiaux d'adhésion seront facturés aux nouvelles municipalités ou nouveaux propriétaires de réseau qui voudront se prévaloir de ce service.

DEMANDE D'ACCÈS ET PROTOCOLE D'UTILISATION

Si en tant que municipalité ou propriétaires de réseau vous avez faite et obtenu une confirmation de votre demande d'adhésion, vous pouvez maintenant commencer à utiliser Info-RTU. Chaque employé d'une organisation inscrite à ce service peut obtenir un code d'accès utilisateur, rendez-vous sur le site web d'Info Excavation au <https://www.info-ex.com/> cliquer sur la section « Info-RTU »

Vous y trouverez toute l'information relative à Info-RTU ainsi que la procédure à suivre pour une demande d'accès ou pour la modification d'un profil existant.

Le document protocole d'utilisation doit être signé et joint à votre demande d'accès avant que nous puissions créer votre compte et vous retourner votre identifiant et mot de passe temporaire.

[Protocole d'utilisation Info-RTU](#)

GRILLES TARIFAIRES (QUÉBEC ET HORS-QUÉBEC)

Comme mentionner précédemment l'utilisation d'Info-RTU est gratuite pour la province de Québec, seulement des frais d'adhésion initiaux seront facturés aux nouveaux partenaires qui voudront se prévaloir de l'utilisation de cette application. (Voir grille Québec)

Une grille tarifaire pour l'adhésion et l'utilisation annuelle du logiciel Info-RTU pour de nouveaux partenaires **hors-Québec** a été établie, vous la trouverez aussi en pièce jointe. Celle-ci ne tient pas compte du nombre de transactions ou d'utilisateurs, mais seulement de la taille de la municipalité (selon sa population) ou de la taille de l'entreprise (selon le nombre de kilomètres de réseau enfoui).

Ces grilles seront mises à jour annuellement et l'augmentation, s'il y a lieu, sera basée sur l'indice des prix à la consommation (l'IPC), ainsi qu'approuvée par le comité.

[Grille Tarifaire Québec](#)

[Grille Tarifaire Hors-Québec](#)

GESTION DES PARTENAIRES ET USAGERS (MANDATAIRE)

Le mot partenaire, ici par définition, désigne les Municipalités, Villes, ministères et entreprises propriétaires de réseaux techniques urbains (RTU). Dans certain cas de sous-contractants (Ex. Firme d'ingénierie), des partenaires énumérés précédemment, pourront avoir accès à Info-RTU concernant des projets spécifiques pour lesquels ils auront été mandatés et pour la durée de ceux-ci. Un nouveau formulaire de procuration (Mandat) devra cependant être remplie par le partenaire (Mandant) pour permettre l'accès à la personne (Mandataire) qu'il aura désigné. Cette procuration sera accordée seulement pour le temps limité à la durée prévus des travaux (projets) et clairement identifié dans le formulaire par le partenaire. Ce formulaire est disponible sur la page web d'Info-Excavation dans la section Info-RTU.

[Procuration \(Mandat\)](#)

MODULE DE GESTION ET D'AUTHENTIFICATION UNIQUE DES USAGERS

Un module de gestion et d'authentification unique des usagers est maintenant en fonction. Il offre un portail d'entrée unique, sécuritaire et centralisé pour l'ensemble des services offert chez Info Excavation.

Cette plateforme centralisée de validation, nous a permis d'instaurer les plus récentes règles de sécurité en matière d'authentification et de gestion des profils d'utilisateurs, ainsi que de leurs permissions.

STRUCTURE HIÉRARCHIQUE DES TYPES D'USAGERS (PRIVILÈGES)

- Administrateur (Groupe support Info-Excavation)
 - Le privilège administrateur permet au gestionnaire d'Info-RTU, entre autres, de créer les partenaires, les usagers, les bureaux, les zones de juridiction ainsi que la gestion générale de l'application, de la cartographie ainsi que de la base de données.
- Pilote (Administrateur du groupe)
 - Les privilèges de la fonction pilote permet :
 - Mettre à jour la liste des entrepreneurs
 - Mettre à jour la liste des bureaux et contacts
 - Associer des contacts aux zones de juridiction
 - Accorder les accès aux partenaires
- Super-Usager (support à ses usagers internes, ajouter organigramme relationnel)
 - La ou les personnes désignées comme super-usager dans un organisme se doivent d'avoir une très bonne connaissance de l'application comme utilisateur. Ils agissent comme premier niveau de support dans leur organisation lors de problème de leurs usagers. Si, après vérification de leur part, le problème ne peut être résolu et ne semble pas à l'interne, ils devront référer celui-ci au groupe de support Info-Excavation groupesupport@info-ex.com (514) 331-6244
- Usager
 - En mode lecture (Consultation seulement)
 - En mode lecture & écriture (Consultation, création et modification de projet)

Note : Une même personne peut avoir plusieurs rôles, selon l'importance de l'organisation qu'elle représente

TRANSFERTS ET DÉPARTS D'USAGERS

Il incombe aux usagers d'avertir le pilote responsable pour leur organisation de leur départ ou transfert. Le pilote communiquera ces changements au groupe support d'Info-Excavation pour que les changements requis soient effectués dans Info-RTU.

Les projets créés par l'utilisateur qui quitte ou qui est transféré seront alors assignés à son remplaçant, à moins d'indications contraires de la part du pilote.

Présentement, si l'administrateur n'est pas informé, le code d'utilisateur et les projets associés restent en attente dans la base de données sans nouveaux propriétaires. Ceci sera corrigé par l'arrivée du module de gestion des utilisateurs qui exigera un changement de mot de passe périodique. Si le changement n'est pas effectué avant cette période, l'accès pour cet utilisateur sera automatiquement révoqué et le pilote sera informé de la situation.

FORMATION

En plus des guides d'utilisateurs détaillés qui sont disponibles directement sur l'application (Icône ?) et sur le site web d'Info-Excavation, sous Info-RTU. Une formation de base de personne à personne est aussi disponible pour les profils Pilote et Usager. Vous pouvez en faire la demande en complétant le formulaire : [Demande d'information Info-RTU](#)

COMITÉ AMÉLIORATIONS

Un comité d'améliorations pour l'application Info-RTU a été mis en place. Ce comité est composé de représentant(e)s de différentes villes, municipalités ainsi que de représentants des propriétaires d'infrastructure. Celui-ci a pour objectif de capturer, évaluer et prioriser les besoins d'améliorations et de développements suggérés par les usagers.

Les critères de rétention pour les améliorations suggérées, leurs développements et leurs introductions seront évalués par le comité et classifiés par priorité selon les critères suivants :

- Besoin commun
- Faisabilité et financement
- Échéancier
- Correctifs
- Changement d'environnement
- Stratégie et vision

L'administrateur propriétaire de l'application Info-RTU, Info Excavation, établira la liste des améliorations retenues à être développées et livrées aux usagers selon les priorités et le budget disponible.

Une vérification des améliorations implémentées par des Utilisateurs/Vérificateurs sera effectuée pour en assurer leurs bon fonctionnement et approbation.

La mise à jour du guide de l'utilisateur sera faite au besoin sur les améliorations implémentées.

Actuellement dix personnes siègent sur ce comité et ont comme responsabilité d'établir de saine règles de gestion et d'utilisation de l'application Info-RTU. Le nombre de représentant(e)s sur ce comité sera limité à un maximum d'une dizaine de personnes pour en faciliter les opérations et sera révisé par le comité annuellement. Le comité se réunira trimestriellement ou au besoin. Voici le nom des membres actuels de ce comité :

Darren Sebastian Cano – Conseiller, Gestion des réseaux STM

Valérie Consolante - Cheffe de projet, Construction chez Énergir

Jean Sébastien Fecteau – Responsable - circulation et transport, Ville de Laval

Suzanne Guy - Partenaire d'affaires principale, Affaires municipales & gouvernementales,
Vice-Présidence Déploiements Technologiques

Michael Lopez – Ingénieur - Chef d'équipe chez Stantec

Alain Savard – Direction du maintien de la circulation, MTQ

Youssef Zerouali Chakir - Agent technique Ingénierie, Ville de Montréal

Jean-Guy Coté – Président et chef de la direction chez Info Excavation

Marc Jr. Colas – Directeur technique chez Info Excavation

Claude Blouin – Directeur Info-RTU chez Info Excavation

Ce document sur la gouvernance d'Info-RTU sera mis à jour régulièrement et au besoin, selon les avancements technologiques ainsi que du nombre d'utilisateurs et des règles nécessaires au bon fonctionnement de l'application.

Toutes les personnes prenant connaissance de ce document sont invitées à faire leurs commentaires ou demander les explications nécessaires à sa bonne compréhension.

Claude Blouin

Directeur Info-RTU

Note : Pour toutes questions techniques relativement à l'utilisation d'Info-RTU, incluant les règles d'affaires, vous pouvez contacter :

Groupe Support Info-Excavation

groupesupport@info-ex.com

Téléphone : (514) 331-6244